



Le journal municipal
trimestriel de tous les
nandéens et nandéennes

NANDY *infos* 199

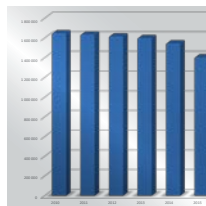
Été 2019



Actualité

Nandy, ville amie
des enfants

p11



Focus

Budget 2019 maîtrisé
pour des services
aux nandéens

p14-15



Vie pratique

Quartier des Bois :
des échanges
fructueux

p16-17



Portrait

SOS Solidarités :
des réponses face
à l'autisme

p20



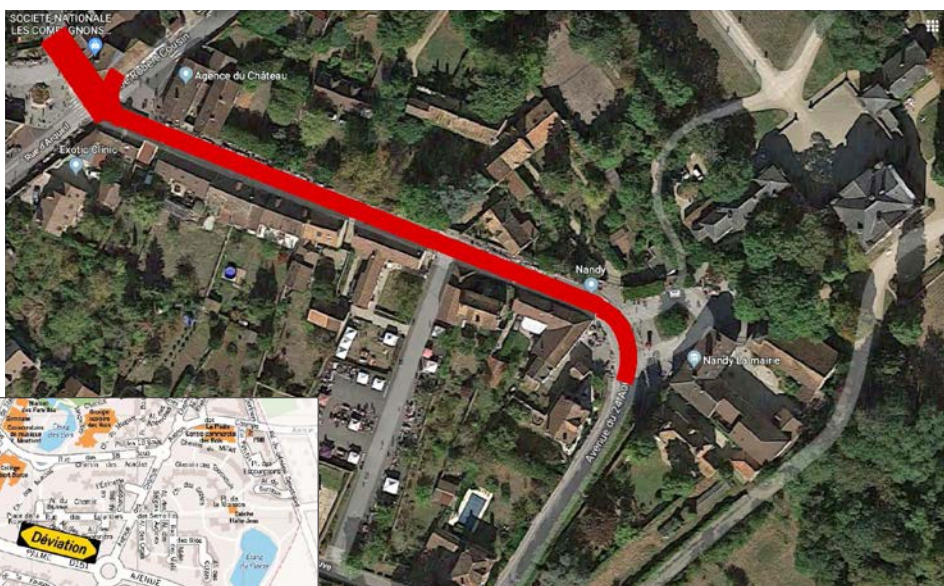
Travaux dans le bourg du 30 mai au 26 juillet 2019

TRAVAUX
Infos



Une réunion d'information, à destination des riverains du Bourg, s'est déroulée le lundi 6 mai dans la salle de la Cerisaie en présence du maire de Nandy, Gilbert Legrand (*adjoint en charge des travaux*), Gérald Lambert (*directeur des services techniques de la ville*) et les différents prestataires ont exposé les phases successives de travaux.

La rue de l'Église, la place de l'Église et la place de la Libération sont concernées par ces travaux.



Une déviation sera mise en place pour toute la durée des travaux.

La ligne de bus N° 34 étant impactée par ces travaux, une alternative est mise en place durant toute la période des travaux.



Bus 34

Du lundi 27 mai au vendredi 26 juillet inclus

En raison de travaux rue de l'Église à Nandy et de la fermeture de celle-ci, les arrêts suivants ne seront pas desservis :
"Nandy Mairie" et "Résidence des Tilleuls"

Travaux

p2

- Travaux dans le bourg

Infos pratiques

p4-5

Horaires d'été des services - Forum des associations
Appel à projet - Opération Tranquillité Vacances
Plan canicule - Brocante de septembre - Travaux à la gare RER - Bénévole à Nandy - Lire c'est un plaisir !
Carnet - N° d'urgence

Comme si vous y étiez

p6-10

- Côté associations
- Côté cérémonie et culture
- Clin d'œil
- Côté loisirs
- Retour en images

p6

p7

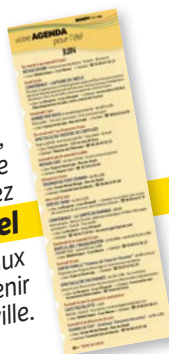
p8-9

p9

p10

SOMMAIRE

À la fin de ce numéro,
sur le rabat détachable
de la couverture, retrouvez
l'Agenda Culturel
et les principaux
événements à venir
dans votre ville.



Actualité

p11

- Nandy, ville amie des enfants

La Mairie vous informe

p12-13

- Féerie Blanche

Focus sur...

p14-15

- Budget 2019 maîtrisé

Vie pratique

p16-17

- Quartier des Bois

Sécurité

p18

- Signature d'une convention...

Actualité de l'Agglo

p19

- Balades à vélo

Portrait

p20

- SOS Solidarités

La vie des Assos

p21

- Vous aimez jardiner ?

Tribune libre...

p22

Découvrez des livres, des jeux...

p23

ÉDITORIAL

Bien gérer et faire aboutir les projets

Pour la 10^e année consécutive la majorité municipale a voté pour 2019 un budget ambitieux avec 0% d'augmentation des taux des impôts locaux. La gestion municipale est saine et rigoureuse comme l'attestent les résultats de l'année 2018. Des économies en fonctionnement ont été réalisées ; d'autres ont été votées pour 2019 sans réduire les services publics.

Bien au contraire l'action publique se renforce partout dans la Ville. D'abord dans le quartier des Bois avec la livraison à l'automne de la 2^e maison médicale ; avec l'extension-restructuration de la crèche, la réfection de la cour de l'école primaire des Bois et la réaffirmation publique lors de la réunion de quartier du 18 avril dernier du maintien des commerces et services de proximité dans ce quartier.

Dans le quartier de Villemur - La Sablonnière des travaux de voirie seront réalisés ainsi qu'à l'école Villemur et le programme de rénovation du cimetière sera poursuivi.

Dans le Bourg les voiries, rue de l'Église, place de l'Église, place de la Libération seront refaites et sécurisées cet été et le programme des jardins collectifs sera lancé, les terrains ayant été acquis.

Dans le quartier du Balory les travaux d'extension - restructuration de l'école seront engagés ainsi que des travaux de voirie.

Enfin dans le quartier de la Forêt, la voirie et les espaces verts seront embellis et sécurisés avec le concours de l'aménageur public et la commune engagera sans tarder les procédures de rétrocession.

Une réponse claire a été apportée le 18 avril par la société Intermarché et l'E.P.A. au transfert du centre commercial au Sud de la Ville avec une ouverture du nouvel établissement prévue au second semestre 2021 et un maintien de l'activité actuelle au Bois jusqu'à cette date. Un programme de logements en accession à la propriété dans une résidence sécurisée avec des commerces sera réalisé à la place du centre actuel.

L'action publique se renforce et la qualité de nos politiques publiques est reconnue notamment en direction des enfants. Nandy vient en effet de se voir décerner le titre de « Ville amie des enfants » par l'UNICEF pour l'excellence de sa politique en faveur des enfants. Ceci nous honore mais aussi nous oblige. Le 20 juin prochain le partenariat avec l'UNICEF sera signé et de nouveaux engagements pris.

Continuons à aller de l'avant. La fête de Nandy approche. Soyons optimistes et dynamiques pour nos enfants et pour nous-mêmes. Venez nombreux le 22 juin à la fête du Pavillon Royal.



René RÉTHORÉ
Maire de Nandy

Directeur de la Publication : René Réthoré

Rédaction : Cédric Riot - Mairie de Nandy

Crédits photos : Mairie de Nandy - Fotolia

Création et mise en page : pigment 01 60 74 33 84

Photogravure impression : impritith Papier PEFC

Dépôt légal : N° 199 - Juin-Juillet-Août 2019 - 2750 exemplaires

Photo de couverture : Cross des écoles et du collège



Ville de Nandy
Agglomération de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

9, place de la Mairie - 77176 Nandy

Contact : ☎ 01 64 19 29 29

Courriel : communication@nandy.fr

Site internet : www.nandy.fr





Partez l'esprit libre !

La Ville vous propose gratuitement un service de surveillance de votre domicile par la Police municipale pendant toute la durée de vos vacances (1 semaine minimum, 2 mois maximum), aux dates que vous avez signalées sur le Formulaire OTV. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous en ligne (www.nandy.fr/otv), téléchargez le bulletin sur le site internet de la commune ou demandez-le à l'accueil de la mairie.

Contact : **Police Municipale de Nandy**
☎ 06 08 05 46 61

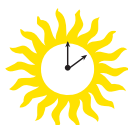
Pour rappel, pour se prémunir des infractions, il est recommandé de faire preuve de bon sens lors de votre départ en vacances :

- ▶ laissez un double de clé à vos proches ou voisins si besoin,
- ▶ faites ouvrir vos volets la journée par un proche pour évoquer une présence,
- ▶ ne laissez pas les fenêtres ouvertes malgré des volets clos (pour votre chat!),
- ▶ faites vider votre boîte aux lettres (les courriers débordant de cette dernière indique votre absence),
- ▶ ne laissez pas d'objets précieux à votre domicile et les placer dans un endroit sûr, idem pour tous les jeux de clés (double domicile, voiture...)
- ▶ évitez les messages sur les répondeurs téléphoniques de type : « je suis en vacances du... au ... » et les messages équivoques sur les réseaux sociaux.

INFORMATIONS Pratiques



Horaires d'été des services



Le **centre social Atout âge** et le Club 11/14 ans fermeront du 10 août au 6 septembre. La **ludothèque** sera fermée du 29 juillet au 6 septembre. Du 8 au 26 juillet, elle sera ouverte de 9h à 12h et de 15h à 18h30. Les **accueils périscolaires** seront fermés le lundi 2 septembre matin.

La **halte-jeux** sera fermée du 6 juillet 2019 au 5 janvier 2020 inclus (travaux d'agrandissement).

La **mairie** sera fermée les samedis 27 juillet, 3, 10 et 17 août.

Forum des associations

La rentrée de septembre est synonyme d'inscription dans les associations. Aussi, retrouvez une cinquantaine d'associations sportives, culturelles, d'entraide ou de soutien, lors du Forum des associations de Nandy qui se tiendra, **le samedi 7 septembre au gymnase des 18 Sous**.

Contact : ☎ 01 64 19 29 29
mairie@nandy.fr

APPEL À PROJET CONCERNANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Vous êtes une famille, une association, une classe et vous vous sentez concernés par le problème de la sécurité routière aux abords des écoles, le Conseil Municipal des Enfants vous propose de vous investir dans la réalisation d'une affiche et d'un slogan pour sensibiliser les automobilistes concernant la vitesse aux abords des écoles et des dangers que cela représente... Vous êtes invités à déposer votre (vos) créations d'affiche en mairie entre le 30 juin et le 15 septembre. Une affiche sera sélectionnée par un jury fin septembre, pour que la campagne d'affichage soit lancée en novembre prochain.

Plan canicule : Faites-vous connaître

En prévention d'une éventuelle canicule cet été, la Ville propose aux nandéens âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'à toutes les personnes isolées à leur domicile ou en situation de handicap, d'être régulièrement visitées en période de grande chaleur par la Police Municipale. Pour cela il faut s'inscrire dans un registre nominatif, en complétant un formulaire - avec vos coordonnées, ainsi que celles d'un proche à contacter en cas d'urgence - et le renvoyer en Mairie. Ce formulaire est disponible :

- ▶ à l'accueil en Mairie
- ▶ sur le site internet
- ▶ en appelant la Police Municipale au ☎ 06 08 05 46 61



Les informations collectées sont strictement confidentielles.

Contact : ☎ 01 64 19 29 25
ou ccas@nandy.fr

Brocante de septembre

Le dimanche 29 septembre, les rues du bourg de Nandy seront envahies de vêtements, meubles, babioles en tous genres pour le plus grand bonheur des chineurs.

Tarifs pour 2 mètres linéaires :
Nandéens : 8 € - Extérieurs : 10 € (2 emplacements maximum par particulier).
Professionnels : 15 € (4 emplacements maximum par professionnel).

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - Registre du commerce pour les professionnels. Aucune inscription ne sera prise en compte par courrier, téléphone et courriel. Restauration sur place (parking de la mairie)
Contact : ☎ 01 64 19 29 29
mairie@nandy.fr

Travaux à la gare RER de Savigny-le-Temple/Nandy

La gare RER de Savigny-le-Temple/Nandy va faire l'objet de travaux pour sa mise en accessibilité à destination des personnes à mobilité réduite. Ils ont pour objectif de permettre aux PMR de pouvoir prendre le train en toute autonomie, du parvis de la gare jusqu'à la montée dans le train. Cela concerne tous les types de handicaps, qu'ils soient moteurs, auditifs, visuels ou cognitifs.

Les travaux courront jusqu'en septembre 2020 et la SNCF met tout en œuvre pour que la gêne occasionnée pour les usagers soit minime dans leurs trajets quotidiens. Il s'agit de conserver la desserte de la gare et d'assurer une signalétique efficace pour les modifications des cheminements des voyageurs.

Je souhaite devenir bénévole à Nandy

Vous souhaitez donner de votre temps, partager vos compétences et vos talents, vous engager dans une action festive, solidaire, citoyenne... et vous vous posez de nombreuses questions.

Rassurez-vous ! Tout le monde peut devenir bénévole, c'est bien plus simple qu'on ne le pense et c'est l'occasion de partager des moments de convivialité avec d'autres nandéens. **Inscrivez-vous !** www.nandy.fr/benevolat



Boîtes à lire

Vous avez terminé un livre et souhaitez lui donner une deuxième vie ? Venez le déposer dans l'une des 2 boîtes à lire de la ville ! Une seule condition : qu'il soit en bon état. Si à l'inverse, vous avez une envie de lecture, alors venez fouiner dans les boîtes à lire. Vous trouverez très certainement un ouvrage, laissé par une autre personne, qui vous séduira ! Lisez-le, puis partagez-le à nouveau.

La décoration des 2 boîtes à lire de Nandy a été créée par les enfants de la ville lors d'un atelier à la bibliothèque de Nandy !

Lieux : devant la maison médicale de la Forêt et devant la crèche.



Carnet

Ils sont arrivés...

Owen BALZANET né le 10 février à Melun

Léna ANCELIN VIGUIER née le 11 février à Melun

Mélissa BALLEZ née le 22 février à Quincy-sous-Sénart

Kheyra NANCASSA BATISTA TEIXEIRA DE BARROS née le 28 février à Melun

Isaac MOHAMED dit MOHAMED ASSADILLAHI né le 3 mars à Melun

Nayah KOUASSI SALINAS née le 30 mars à Melun

Kéziah MAYELE né le 23 avril à Melun

Ils se sont unis...

Nurten YESILBAS et Mustafa KIZLASLAN le 8 mars

Cindy LE LU et Allan HAYÉ le 30 mars

Nathalie PAPIN et Yoann ROGER le 13 avril

Ils nous ont quittés...

Marie-Thérèse DOR épouse MACHURE le 22 février à Melun

Nikué KOWU le 30 mars à Draveil (Essonne)

Ferhat BENDJABALLAH le 31 mars à Fontainebleau

François LUZOLO le 21 avril à Nandy

INFORMATIONS Pratiques



Elle s'installe...

SAMANTHA WOLPIN Diététicienne Nutritionniste

Cabinet des Tournesols
116 chemin des Tournesols
77176 Nandy

+ d'infos

06 31 23 97 43

sw.dieteticienne@gmail.com

www.sw-dieteticienne.fr

Numéros d'urgence

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

Bureau de Police Municipale de Nandy

06 08 05 46 61 Parking de la Cerisaie

Commissariat de Police de Savigny-le-Temple

01 64 19 24 05 Place du 19 Mars 1962

Commissariat de Police de Moissy-Cramayel

01 64 13 50 00 892 avenue Jean Jaurès

Santé

SOS Médecins

0820 077 505 Brie, Sénart, Melun
et Fontainebleau

M.U. 77 – Médecins d'Urgence

0825 826 505 24h/24

Médecins et Pharmacies de garde

01 60 56 6777 Hôtel de Police

SAMU-SMUR 15

01 64 39 0170

LE DIMANCHE 24 MARS

Le club de billard a rendu hommage au fondateur du club. La salle de pratique a été baptisée du nom de Roland Joachim, ancien président et immense joueur.



 **Côté associations**

LE DIMANCHE 7 AVRIL

Le concours de pêche de Nandy connaît toujours un grand succès et est réputé au-delà des frontières du département, voire de la région. Bravo aux pêcheurs !



LE VENDREDI 22 FÉVRIER

L'espace Atout âge en partenariat avec l'association Sénart-Huê a proposé une soirée Vietnamiennne qui a permis à de nombreuses familles de découvrir les spécialités culinaires, la culture et la danse vietnamiennne. Nandy avait des airs d'Hanoi le temps de quelques heures.



LE SAMEDI 23 MARS

Sénart Danse Passion a fait traverser l'Atlantique à de nombreux danseurs avec son stage de west coast swing. Régis Bihay les a transporté à San-Francisco et Los Angeles avec des pas dignes des stars de danses hollywoodiennes.

vous y étiez...



LE SAMEDI 23 MARS

Les jeunes nandéens ont reçu, comme le veut la tradition communale, leur carte d'électeur lors de la **Cérémonie citoyenne**. Ils font leur entrée dans la vie citoyenne et se sont montrés avides de se présenter aux urnes à l'occasion des élections européennes.

Côté **cérémonie**



LE MERCREDI 8 MAI

C'est avec la musique de la fanfare de Sénart et en présence des jeunes pompiers que les nandéens ont participé nombreux à la **cérémonie du 8 mai**.

LE MARDI 19 MARS

Porte-drapeaux, élus et habitants ont été au rendez-vous de la **cérémonie du 19 mars**, journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie.



Côté **culture**

LE SAMEDI 13 AVRIL

J'ai descendu dans mon jardin. Une pièce de théâtre à la bibliothèque qui a ravi les petits et grands nandéens qui ont la main verte... ou pas.



LE MERCREDI 20 MARS

C'est pendant le temps des NAP (nouvelles activités périscolaires) de l'école des Bois que les animateurs ont organisé un Carnaval sur le thème des princesses et des princes. Les petits étaient grimés pour leur plus grande joie.



Clin
d'œil



EN MAI

Sur proposition du CME, un **jardinet** a été créé dans l'enceinte de l'école Villemur. Les enfants peuvent ainsi apprendre l'art du jardinage et récolter le fruit – ou le légume – de leur travail !

LE LUNDI 6 MAI

La réunion d'information de travaux concernant le **bourg** a permis aux habitants d'appréhender les futurs travaux sur leur quartier.

LE JEUDI 18 AVRIL

Il en est de même pour le **quartier des Bois**. Il est important de constater que le devenir de Nandy intéresse les habitants et ce type de réunion permet un échange constructif.



vous y étiez...



LE SAMEDI 6 AVRIL

La **matinée écocitoyenne de ramassage des déchets** rassemble de nombreux enfants et leurs parents, soucieux de préserver leur cadre de vie. Ils ont une nouvelle fois répondu présent à l'invitation du Conseil Municipal des Enfants (CME). Bravo à tous ! Gageons qu'il y aura encore plus de bonnes volontés l'année prochaine.

Clin
d'œil



Côté
loisirs

EN MARS

Zoom sur les nandéens. De nombreux jeunes artistes ont exposé leur passion artistique au **centre social Atout âge**.



LES 19 & 20 AVRIL

En partenariat avec l'association « Danse de vivre », le **projet de Comédie musicale de l'Espace Atout-âge** s'est concrétisé, pour le plus grand plaisir des artistes en herbe et des spectateurs venus contempler le travail de ces jeunes (mise en scène, jeu et vidéo).

Retour en images



C'est sous un soleil éclatant que le **cross des écoles et du collège** s'est déroulé avec plus de 720 jeunes coureurs issus des groupes scolaires de la ville et des élèves de 6^e du collège.



Nandy, ville amie des enfants

La commune vient de se voir décerner le titre d'excellence de l'Unicef « Ville amie des enfants ». Le fruit d'un long travail à destination de la jeunesse. Un label qui offre de nouvelles perspectives.

Voilà une belle récompense pour Nandy et les nandéens. La commune a présenté auprès de l'Unicef un dossier retraçant l'ensemble des actions éducatives pour obtenir le titre d'excellence « Ville amie des enfants ». Une haute distinction qui démontre la qualité des services et aménagements à destination des enfants de 0 à 21 ans, dans tous les domaines.

« Moins de 1% des villes en France bénéficient de ce titre » se réjouit Marie Belpois, directrice du service scolaire à la mairie. « Nous avons réalisé un diagnostic complet des services de la ville et des actions menées sur la petite enfance, le scolaire et la jeunesse. Nous avons su retenir l'attention de l'Unicef grâce à la qualité des services, des projets et réalisations. Aujourd'hui, il nous faut faciliter les passerelles entre toutes ces actions et maintenir cette qualité ».

Des actions dans tous les domaines de l'éducation

Parmi les actions de la thématique éducation, on peut citer l'Orchestre Demos Grand Paris Sud, la remise de dictionnaires aux élèves de CM2, la signature de la convention avec le collège, la mise en place de l'aide aux devoirs avec l'association Apprendre et Entreprendre à Sénart. Sur la thématique sport, le cross des écoles et du collège fait figure d'exemple. Quant à la thématique de non discrimination et d'égalité d'accès aux services, les NAP permettent aux jeunes nandéens d'accéder gratuitement à de nombreuses disciplines sportives et culturelles.

Une exposition en préparation

Sur Grand Paris Sud, Nandy rejoint le réseau constitué de Savigny-le-Temple, Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel et Grigny. « Appartenir au réseau de « Ville amie des Enfants » de l'Unicef nous ouvre des opportunités de partenariat avec les autres villes et une aide matérielle et humaine » précise Grégory Massamba, adjoint au maire en charge de la vie scolaire.



Un premier projet émerge déjà. Le 20 novembre prochain, la Convention Internationale du Droit de l'Enfant fêtera ses 30 ans. Avec 11 villes partenaires de Seine-et-Marne, Nandy va réaliser une affiche qui figurera dans une exposition itinérante dédiée à cet anniversaire, regroupant les 11 affiches. Écoles, crèche, centre social, centre de loisirs seront invités à créer cette affiche sur le Droit à l'Éducation et aux Loisirs.

Par ailleurs, le Conseil Municipal des Enfants a lancé un projet de potager dans les écoles. Une expérience est menée sur le groupe scolaire de Villemur. Non seulement Nandy et les jeunes nandéens fourmillent d'idées, mais ce titre d'excellence permettra d'aller encore plus loin dans les projets grâce au soutien de l'Unicef, qui accompagne les actions d'innovation sociale. D'autant que l'enfant est bel et bien l'adulte de demain. ■

ACTUALITÉ
Nandy



La remise du titre d'excellence et l'inauguration du partenariat avec l'Unicef seront fêtés le 20 juin, lors de la remise des dictionnaires.



Féerie Blanche

Le rendez-vous de la convivialité

LA MAIRIE
Vous informe



C'est le grand retour de la Féerie Blanche dans le parc du Pavillon Royal, le samedi 22 juin. La fête débutera à 19h. Au programme : concert, animations pour enfants, spectacle déambulatoire et pyromusical.

« *Tous en blanc !* » Voilà l'appel lancé par Sophie Jacotin, adjointe au maire, déléguée aux Fêtes, pour cette nouvelle Féerie, le grand rendez-vous du début d'été pour tous les nandéens. Un code vestimentaire qui avait déjà été proposé lors de la précédente Féerie, il y a deux ans. Alors, pour ce moment chaleureux haut en couleurs, le blanc sera de nouveau à la fête !

La Fête se déroule dans le parc du Pavillon Royal à partir de 19 heures autour d'un pot d'accueil.

Pour une arrivée festive, une grande parade des « Blancs cotons » avec orchestre et échassiers accompagnera les nandéens du chemin des merles à la forêt. Ensuite, l'orchestre Zénith anime la soirée de 19 à 23 heures, avec des sons « pop-rock des années 60 à nos jours ». Un parquet de danse est installé par les services techniques pour danser dans de bonnes conditions.

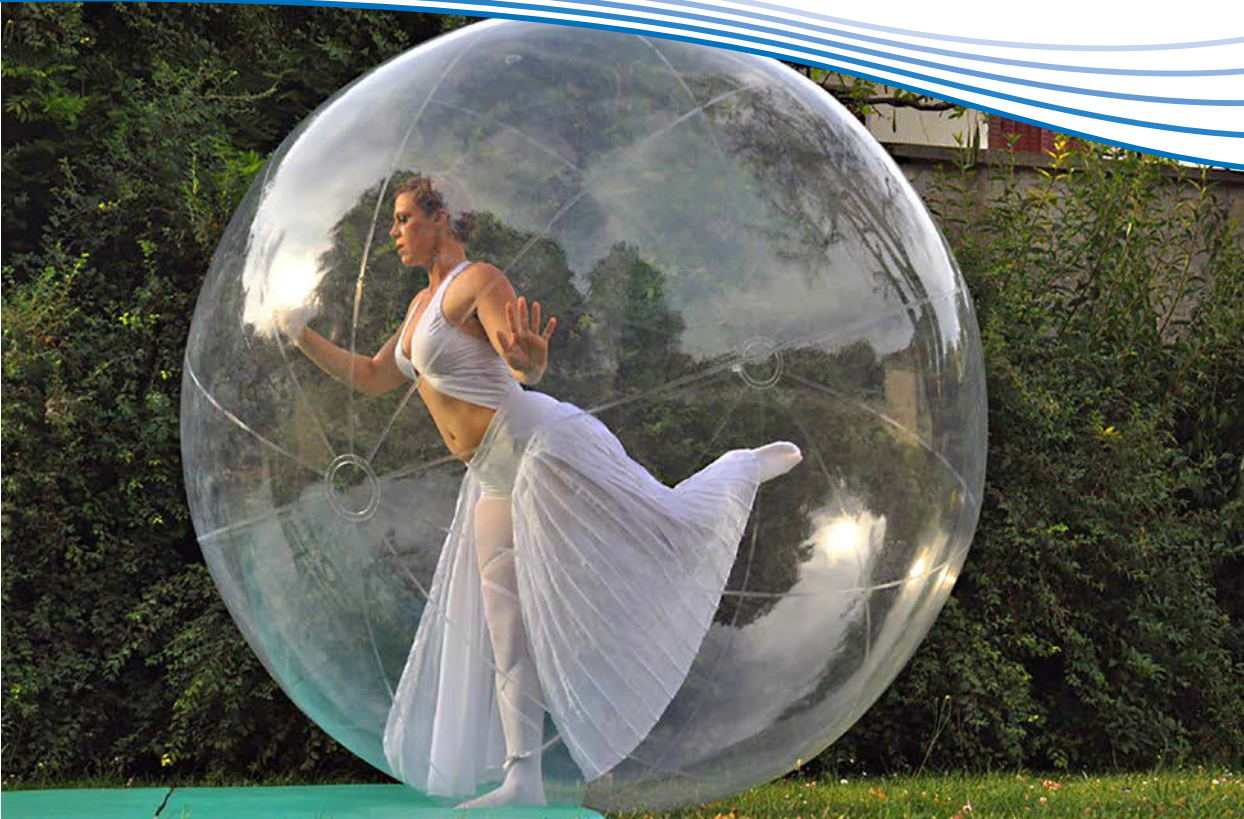
Show devant !

En ce qui concerne les spectacles, des artistes proposent des numéros de danse acrobatique dans des bulles transparentes (2/3 passages de 15/20min), complétés par des numéros aériens sur 3 mâts de 6 à 8 mètres de haut. Vertigineux !

Les plus petits trouveront des stands de jeux traditionnels en bois, un espace kapla® géré par une animatrice, un stand « photobooth » (borne photo selfie à impression immédiate), et un stand de maquillage fluorescent.

Aussi, après un grand succès en 2017, la montgolfière est de nouveau présente pour deux heures de vol statique sur le site.

Et enfin pour clore la Fête, à 23h, spectacle « pyromusical », avec feu d'artifices et show laser sur une musique réalisée par la compagnie « Nuit Féerique ».



Organisation

Des tables et des chaises (650 chaises environ) sont mises à disposition librement pour ceux qui viennent avec leur pique-nique ou qui auront préalablement réservé le repas traiteur. Un petit stand de restauration rapide est également proposé.

« Nous gardons l'esprit familial et convivial de la fête » précise Sophie Jacotin. « Avec le succès de 2017 et la venue de 2000 personnes, nous avons souhaité

reconduire les animations tout en apportant quelques nouveautés. Au-delà de la participation des habitants, c'est l'investissement d'une cinquantaine de bénévoles, aux côtés des services municipaux. Beaucoup ont participé il y a 2 ans et ils ont eu envie de s'investir cette année ».

Entrée libre et gratuite

Réservation des repas traiteur jusqu'au 14 juin ☎ 01 64 19 29 38

Renseignements ☎ 01 64 19 29 29 ■

LA MAIRIE Vous informe



STATIONNEMENT

A proximité du parc du Pavillon Royal, le stationnement sera réduit. Il est préférable d'utiliser le vélo. Un parking dédié sera disponible dans l'enceinte du parc.

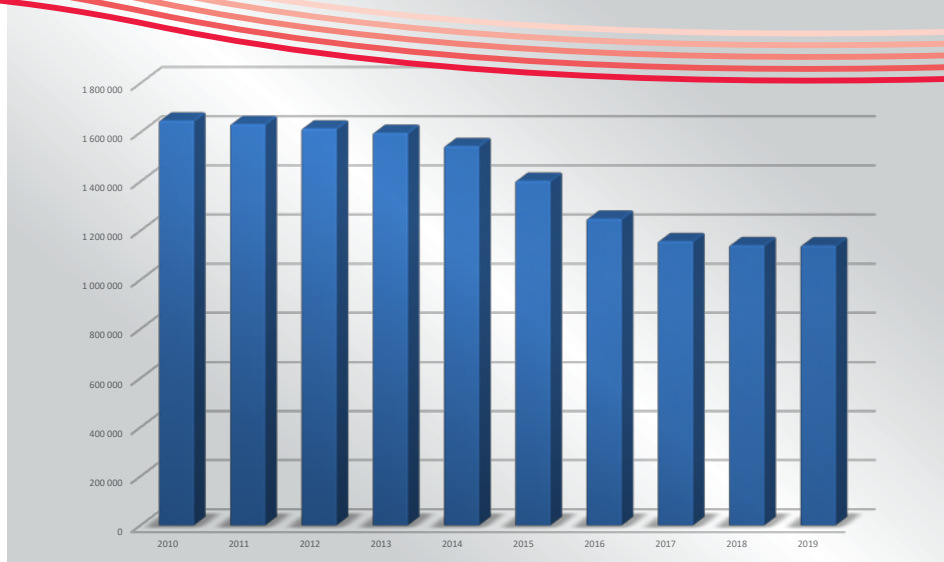
Des parkings situés à proximité de la fête sont disponibles (parkings de la mairie, de la Bergerie, Rue Robert Cousin, place de l'Étang).

Toutes les rues du quartier de la Forêt seront barrées (sauf aux habitants de ce quartier).

Une navette, réservée aux personnes sans moyen de transport et aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer sera mise en place. Faites-vous connaître au 01 64 19 29 38. Mise en garde : cette navette vous déposera à proximité de la fête. Les retours se feront vers minuit.

ATTENTION : les couteaux en métal sont interdits sur le site. Pensez aux couteaux en plastique. Si vous apportez vos boissons, utilisez des contenants en plastique. Les bouteilles en verre ne seront pas acceptées.

Évolution de la Dotation
Globale de Fonctionnement (DGF)
à Nandy (en €)



Budget 2019 maîtrisé pour des services aux nandéens

Avec un budget global en diminution, la municipalité a choisi de poursuivre son programme ambitieux d'amélioration de la qualité de vie des habitants. Maîtrise des dépenses et cohérence des investissements permettent d'atteindre ces objectifs.

FOCUS
Sur...



Le budget 2019 de la commune a été établi, au même titre que les exercices précédents, sur les mêmes bases qualitatives des services à la population, de préservation et amélioration de la qualité de vie des nandéens, avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, de mobiliser les subventions auprès des collectivités territoriales sur les différents projets portés et de contenir l'emprunt à un niveau faible.

Un budget de fonctionnement rigoureux

Malgré un effort permanent de maîtrise des finances publiques, force est de constater qu'avec la diminution des dotations de l'État, le budget de fonctionnement de la commune baisse de 234 000 € par rapport à 2018, et se porte à 8,03 millions d'€.

Au-delà des dotations, les recettes de fonctionnement proviennent pour près de 7,01 % des prestations fournies aux nandéens (cantine, centre de loisirs... soit 563 000 €) et des impôts locaux (2,7 millions d'€ estimés pour 2019).

Pour rappel, ce budget permet d'assurer la prise en charge des dépenses courantes de la commune (entretien des bâtiments communaux, subventions aux associations, salaires du personnel, intérêts d'emprunts...) et la réalisation de services de qualité à la population.

Les dépenses de la commune sont contenues et pour certains postes en diminution (la masse salariale et les charges à caractère général sont en diminution de plus de 216 000 € grâce à la recherche d'économies diverses).

En parallèle, le conseil municipal a décidé de maintenir au même niveau, depuis plus de 10 ans, les taux de fiscalité pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti.





Un budget d'investissement à 1,7 M€

Le programme net d'investissements prévus pour cette année 2019 s'élève à 1,7 million d'euros. Il suit le débat d'orientation prévoyant :

La phase 3 de l'extension-restructuration du groupe scolaire du Balory, dont la livraison est programmée pour la rentrée scolaire de septembre 2020, afin d'accueillir une classe supplémentaire. Le montant des subventions déjà obtenues de l'Epa Sénart et de Grand Paris Sud s'élève à 682 000 €.

Pour les écoles de Villemur et des Bois, des travaux de renforcement de la sécurisation des locaux par installation de volets roulants sur tous les rez-de-chaussée sont programmés. Le coût de ces travaux est de 44 428 €HT (37 000 € du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

L'agrandissement et restructuration de la Crèche (avec la création d'une cuisine, le déplacement du dortoir et la création d'un espace de jeux d'eau). Ces travaux permettront de créer 6 places d'accueil supplémentaires. Le coût du projet est de 319 200 €HT (dont 266 500 € financés par la CAF).

La réalisation d'une première tranche de jardins collectifs

La création de jardins collectifs sera une réalité au second semestre 2019. L'achat des terrains et leurs aménagements nécessitent pour la première tranche un

budget de 100 000 € (avec une subvention minimum de 20 000 € de l'Agence des espaces verts d'Île-de-France). Le projet sera validé par la région Île-de-France lors du second semestre 2019.

La poursuite du programme de réfection des rues

Un budget de 174 000 € sera dévolu pour la réfection des rues et voiries (notamment accessibilité des trottoirs et des cheminements).

Comme pour les années précédentes, ce budget 2019 a pour vocation de maintenir, voire renforcer les services publics aux habitants, d'accompagner les nandéens dans leur quotidien en améliorant leurs cadre et qualité de vie. Le « vivre ensemble » et surtout le « bien vivre ensemble » demeure une priorité. ■

FOCUS Sur...



Quartier des Bois

Des échanges fructueux

VIE PRATIQUE à Nandy



Les habitants du quartier des Bois étaient invités le Jeudi 18 avril à 20h à la maison des familles pour échanger avec le maire sur des opérations réalisées ou à venir dans leur quartier. L'occasion de faire le point sur le développement de ce quartier.

Maison médicale

Le docteur Moriau a présenté le projet. Cette seconde maison médicale à Nandy ouvrira ses portes à l'automne 2019. Elle accueillera 3 médecins et une orthophoniste et comprendra un hébergement pour les étudiants en médecine.



Agrandissement de la crèche

Virginie Desiles, conseillère déléguée en charge de la petite enfance a détaillé le projet d'extension, de restructuration et de mise aux normes de la crèche.



Renforcement de la sécurité

C'est Laurent Vanderhaeghe, conseiller délégué à la sécurité, qui a détaillé les emplacements des nouvelles caméras sur la ville ainsi que leur fonctionnement, leur utilisation et les règles de protection de la vie privée.

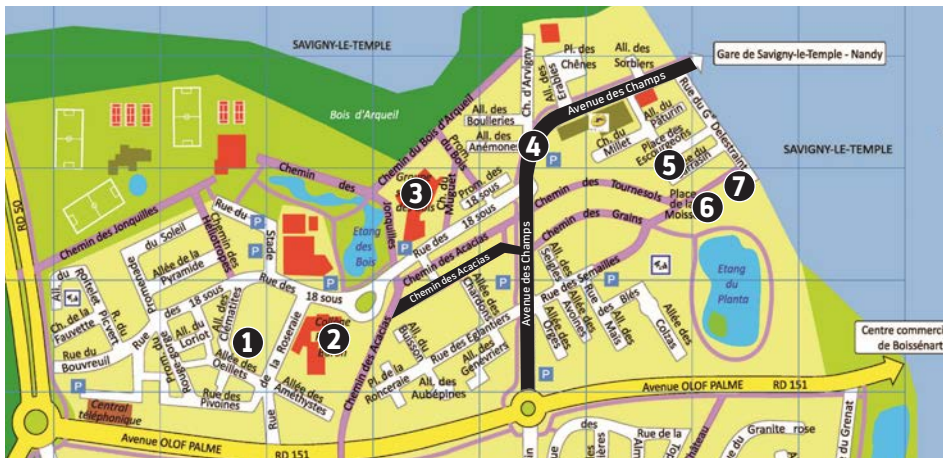
- Nouvelles caméras municipales
- Caméras Agglo existantes





Mise en place de nouveaux PAV place des Escourgeons

En charge de la gestion urbaine et de la propreté, Gilbert Legrand, adjoint au maire, est revenu sur l'historique des décharges sauvages récurrentes sur cette place et sur l'emplacement défini pour les points d'apports volontaires (PAV) afin de ne pas supprimer de places de parking.



Centre commercial des Bois

C'est en présence de François Tiroit, directeur général adjoint de l'EPA Sénart, et d'une représentante du groupe Intermarché que le maire a décrit le projet de transfert du centre commercial vers le sud de la ville. La zone de l'actuel Intermarché, une fois les bâtiments commerciaux et le parking supprimés se métamorphosera en un programme de quelques petits bâtiments d'habitations en accession à la propriété, dans un cadre verdoyant. De petits commerces de proximités et de services compléteront ce programme.

Partenariat avec les bailleurs

Soucieuse de la qualité de vie dans les différents quartiers de la ville, Marie-Christine Villeneuve, adjointe au maire en charge du logement a expliqué en détail, les différents programmes de réhabilitation achevés, ainsi que les projets en cours de finalisation avec les bailleurs.

Actions du centre social et de l'AES

Le centre social est au cœur de ce quartier a déclaré Claudie Ormeaux, adjointe au maire en charge de la vie sociale, en exposant ses différentes missions et actions. Il souligne également le rôle d'accompagnement à la réussite scolaire et à l'aide familiale effectué par l'AES (Apprendre et Entreprendre à Sénart). ■

VIE PRATIQUE à Nandy



Travaux de l'école des Bois

Le maire a détaillé les différents travaux réalisés dans ce groupe scolaire depuis 2014 en précisant que plus de 511 000€ ont été investis par la ville pour restaurer et sécuriser cette école.

Travaux sur l'ensemble du quartier des Bois

En duo avec Gilbert Legrand, René Réthoré a commenté le plan ci-contre indiquant l'ensemble des travaux réalisés dans le quartier.

- 1 Maison médicale
- 2 Requalification des abords du collège
- 3 École des Bois
- 4 Voiries (chemin de l'Épinette et avenue des Champs)
- 5 PAV
- 6 Crèche
- 7 Boîte à lire du Planta



SÉCURITÉ À Nandy



Questions au Commissaire de police Boyadjian

Comment appréhendez-vous cette convention de partenariat ?

Ce partenariat contractualise notre travail du quotidien. Il renforce l'efficacité de chacun dans son domaine. Avec ce partage des missions, c'est une aide pour nous recentrer sur notre cœur de métier. Le soutien de la Police Municipale sur plusieurs types de missions est précieux.

Qu'apporte cette convention dans la vie quotidienne des nandéens ?

Cette convention permet de clarifier à la population le bon interlocuteur en fonction de la situation, pour obtenir une réponse à sa demande, dans un délai raisonnable.

Cette convention semble être un socle sur lequel vous vous appuyez pour lancer d'autres initiatives ?

Oui, pour aller plus loin dans nos échanges avec la Police Municipale et les divers acteurs du territoire de Sénart, nous créons des Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO), actifs dès ce mois de juin. Il s'agit de trouver des solutions sur la sécurité du quotidien. ■

Signature d'une convention entre Police Municipale et Police Nationale

Une convention de coordination des missions de la Police Municipale et des forces de sécurité de l'État permet de renforcer les services opérationnels de sécurité à destination de la population.

« La convention s'inscrit dans la valorisation du travail de nos policiers en partenariat avec la Police Nationale » indique René Réthoré, le maire. « Elle nous offre l'opportunité de réaliser des opérations de sécurité routière ou des opérations de formation communes du personnel ». La Convention de coordination de la Police Municipale et des Forces de Sécurité de l'État clarifie le rôle de chacun : « la police municipale et les forces de sécurité de l'État ont vocation, dans le respect de leurs compétences respectives, à intervenir sur la totalité du territoire de la commune ».

Les interventions de la Police Municipale

Parmi la nature des interventions relevant de la Police Municipale, on recense la surveillance des bâtiments communaux et équipements publics, des entrées et sorties des écoles, des cérémonies, des manifestations, de la circulation et du stationnement.

La Police Municipale assure également des missions de prévention : Opération Tranquillité Vacances ; présence renforcée

dans les bus, interventions pour lutter contre les violences scolaires, missions de lutte contre les nuisances et les pollutions. En outre, elle réalise en informant préalablement les forces de sécurité, des opérations de contrôle routier.

Pour une complémentarité des services

Toutes ces missions s'inscrivent dans une complémentarité des services et une intervention rapide des forces de la Police Nationale, en fonction des situations.

« Cette convention fluidifie la communication entre la Police Municipale et la Police Nationale » ajoute René Réthoré. Ainsi, des réunions d'échanges d'informations bimensuelles sont organisées, ainsi qu'une réunion mensuelle avec l'Observatoire de la Sécurité de Sénart. Une communication de tous les instants reste d'ailleurs établie entre les deux entités.

À noter que cette convention a été ratifiée par toutes les Polices Municipales de Sénart siégeant au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. ■



Balades à vélo

Découvrir le territoire en pédalant

Avez-vous une « Envie de balades à vélo » ? L'agglomération Grand Paris Sud propose tout au long du mois de juin des idées de balade à la découverte du territoire.



Une boucle de 8 km quasi plate, permettant d'aller de part et d'autre de la Seine, pour parcourir les Berges de Seine de Ris-Orangis à Evry et Soisy-sur-Seine. Voilà la première balade à vélo proposée aux habitants, petits et grands, par l'agglomération Grand Paris Sud.

Il s'agit du premier des 10 circuits qui seront disponibles d'ici le 30 juin, sur l'application partenaire Geovélo et sur le site internet sortir.grandparissud.fr. C'est à l'association Provélo91 qu'ont été confiés le test et la construction des balades.

Une campagne de communication est lancée pour sensibiliser les nandéens comme tous les habitants des 22 autres communes de la collectivité, construite en partenariat avec la direction des transports, et la direction de la culture de Grand Paris Sud, ainsi que l'office du tourisme.

« Elles ont été construites pour les familles. Ainsi, la sécurité est un paramètre qui a été pris très au sérieux » indique-t-on à l'agglomération.

De nombreux points d'intérêt

Les balades n°2 et n°3 concernent Corbeil-Essonnes et Savigny-le-Temple, sous réserve de modification. Chacune des fiches comporte des informations pratiques sur la balade : point de départ arrivée, durée, niveau de difficulté, le type de revêtement du sol. Sur le parcours, de nombreux points d'arrêt permettent d'en savoir un peu plus sur l'environnement proche, grâce à une explication écrite sur la fiche ou un QR code à flasher. Par exemple, la balade n°1 a 12 points d'intérêt, parmi lesquels le point 11 qui est la « *Source du ru d'or, au-dessus du potager : la plus belle source sortant de la forêt de Sénart, captée dans un bassin de pierre taillée, d'un débit constant toute l'année* ».

Avec le retour des beaux jours, il n'y a plus qu'à enfourcher son vélo, mettre son casque - pour rappel, c'est obligatoire pour les enfants (!) - et passer un agréable moment verdoyant. ■



AGGLOMÉRATION
Actus

Sortir.grandparissud : la mine d'or des activités

Depuis sa création, l'agglomération Grand Paris Sud a mis en place un site internet concernant l'ensemble des sorties sur le territoire : une mine d'or pour celles et ceux qui souhaitent organiser leurs sorties culturelle, sportive, nature ou touristique, la semaine ou le week-end.

Le site est simple d'utilisation avec des entrées thématiques ou via un agenda, qui recense les manifestations par date sur le territoire.

Sur chaque page, les informations pratiques sont indiquées pour chaque événement. Possibilité est offerte de réserver des places directement pour les spectacles et concerts, de s'inscrire à un rendez-vous sportif, une course, une compétition.

Bref, plus d'excuses pour dire que l'on a raté un événement à Grand Paris Sud. ■

En savoir plus : <https://sortir.grandparissud.fr/actualites/envie-de-balades-a-velo>

SOS Solidarités : des réponses face à l'autisme

LA PAROLE EST À...
Portrait



CHIFFRES CLÉS

Le Groupe SOS, c'est plus de 500 établissements et 1.000 salariés.

L'établissement du Pavillon Royal propose 62 places et 72 professionnels.

Le groupe SOS Solidarités gère les trois établissements du Pavillon Royal. Ces derniers accueillent au quotidien 62 enfants, adolescents et adultes autistes.

« Nous œuvrons dans une relation de confiance avec les familles dans l'accompagnement des enfants. Nous co-construisons leurs parcours. » Forte d'une longue expérience dans la gestion de l'autisme, Marie-Christine Vieira s'est vu confier la direction des Établissements du Pavillon Royal par le Groupe SOS Solidarités voilà un an. Ils sont composés d'un Institut Médico-Éducatif (IME) au profit des jeunes autistes de 12 à 20 ans, d'un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) pour les enfants de 3 à 18 ans et d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour adultes après 20 ans. Ces établissements sont conçus comme un village aux maisons accolées sur un bel espace arboré de 1,5 hectare clôturé de murs.

« Le site a ouvert en 2006 » rappelle la directrice. « Aujourd'hui les établissements proposent au total 62 places ».

Des accompagnements personnalisés

Répartis en deux classes d'âge (12-16 ans et 16-20 ans), les jeunes de l'IME bénéficient de mise en place de projets personnalisés afin de développer leurs capacités cogni-

tives et comportementales, l'autonomie, la communication et la socialisation en fonction du potentiel de chacun. « Les activités thérapeutiques sont complémentaires : activités rééducatives, activités d'éveil, de détente, d'apprentissage, développement de l'autonomie dans la vie quotidienne ».

Le SESSAD a pour objectif d'accueillir et soutenir les familles, et les aider à surmonter leurs difficultés ; mais également d'informer et sensibiliser sur l'autisme et les besoins des personnes qui en souffrent. « Nous tentons de leur donner les outils pour une inclusion. Tous les enfants sont scolarisés avec une Aide à la Vie Scolaire. Les professionnels sont présents sur des temps thérapeutiques ou de socialisation au centre de loisirs de Nandy, avec une association de gymnastique ou lors de sortie à la piscine. De plus, des éducateurs interviennent sur les lieux d'inclusion de l'enfant : domicile, école, centre. »

Une équipe d'encadrants pluridisciplinaire

Pour s'occuper de l'ensemble des patients, les établissements emploient une équipe pluridisciplinaire, dans les domaines du médical et paramédical.

Dans le fonctionnement des établissements, un Conseil de Vie Sociale, composé de représentants élus des familles, un représentant élu du personnel et un représentant de la Mairie, est en mesure de donner un avis et de transmettre toute question. « Il est sollicité sur des réunions thématiques, pour réaliser le bilan pédagogique. Il se réunit 3 fois par an » souligne Mme Vieira. « Enfin, pour ouvrir nos maisons sur l'extérieur, nous organisons des fêtes. » ■





Vous aimez jardiner ? Inscrivez-vous !

Dans l'esprit d'associer les nandéens à la conservation des espaces verts et de leur appropriation, la ville souhaite créer des jardins collectifs.

Vous rêvez de cultiver votre propre jardin pour récolter vos légumes bio ? Envie de partager votre expérience ou vos questions avec d'autres jardiniers ? Inscrivez-vous auprès du service communication au ☎ **01 64 19 29 15** pour participer à la première réunion de lancement qui se tiendra d'ici l'automne 2019. Une belle occasion pour venir découvrir le projet !

En effet, deux parcelles de 1 941 m² et 1 535 m² (totale de 3 476 m²) ont été identifiées en centre-bourg, derrière le bâtiment des services techniques pour accueillir ce jardin. Une trentaine de parcelles de 50 m² ou 100 m² seront proposées aux futurs jardiniers. L'idée de ces jardins est aussi de conserver et valoriser les arbres fruitiers en place et d'y planter des essences locales.

Un abri collectif au centre permettra d'organiser des animations, d'être un lieu de rencontre et d'échanges. ■

ASSOCIATIONS
Infos



TRIBUNE
Libre



Groupe Nandy Vitalité (23 sièges)

En cette fin de mandat, l'ensemble des oppositions alliées de fait autour du front national théâtralissent désormais leur sortie au Conseil municipal. Là où plusieurs années durant ils ont approuvé globalement la politique menée par la majorité en votant les budgets, ils votent désormais contre dans un but purement électoraliste.

Comment créer un minimum de commun, base indispensable pour la discussion et le compromis démocratiques, quand certains évoluent de plus en plus dans un espace virtuel qui encourage davantage la désinformation, les contre-vérités et l'affrontement ? Car voter contre le budget proposé par la majorité, sans projet alternatif, c'est s'opposer aux projets structurants pour l'avenir de la commune en matière de santé, de sécurité, de commerces et d'emploi, de solidarité, d'enrichissement du patrimoine ou de développement durable. C'est s'opposer à la politique de maintien des subventions aux associations. C'est aussi être contre les économies proposées dans le cadre d'une gestion rigoureuse des deniers publics.

Comment créer un minimum de commun, base indispensable pour la discussion et le compromis démocratiques avec des adeptes de la chaise vide en commissions ? Pendant cinq ans, ils ont estimé ne pas avoir à y faire de propositions en lien avec le mandat qui leur a été confié. Critiquer sans participer.

En cette dernière année de mandat, nous en appelons à la responsabilité collective. L'intérêt des Nandéens prime et nous oblige.

Groupe Majoritaire - G. MASSAMBA

Groupe Bleu Marine (2 sièges)

L'opposition fait bloc et dénonce de façon systématique les dérives anti-démocratiques de la majorité. Une nouvelle fois nous alertons : nos tribunes soi-disant «libres» sont lues au préalable et font l'objet de censure, de dénigrement et de réponses inappropriées ne respectant pas les règles de publication. Nos questions posées sur le budget, la sécurité, le fonctionnement de la mairie restent souvent sans réponses factuelles et objectives. Nous avons conjointement dénoncé ces faits lors du dernier Conseil Municipal. Nous appelons les nandéens à participer au prochain Conseil qui aura lieu le 17/06 prochain. Une réunion d'information a eu lieu lundi 06/05 à la Cerisaie afin d'exposer les décisions déjà prises pour les travaux de voirie à venir, rue de l'Eglise, Place de l'Eglise et Place de la Libération, qui auront lieu du 27/05 au 26/07/2019. La méthode de travail qui consiste à tout décider sans concertation n'est pas digne d'une ville tournée vers l'avenir. NBM estime que tout doit être fait pour donner la parole aux habitants et qu'il faut les consulter avant toute décision afin de prendre en compte leurs observations et leurs demandes et surtout les écouter car ce sont eux les premiers concernés par ces changements qui impactent de fait leur quotidien.

Les décideurs ne sont pas les utilisateurs... Une enquête ou débat public en amont auraient été plus constructifs et fédérateurs !

Bleu Marinement votre, **Josette BLESSON** - nandy.bleu.marine@gmail.com

Brigitte Lapeyronie

Conseillère non-inscrite

L'opposition fait bloc et dénonce de façon systématique les dérives anti-démocratiques de la majorité. Une nouvelle fois nous alertons : nos tribunes soi-disant «libres» sont lues au préalable et font l'objet de censure, de dénigrement et de réponses inappropriées ne respectant pas les règles de publication. Nos questions posées sur le budget, la sécurité, le fonctionnement de la mairie restent souvent sans réponses factuelles et objectives. Nous dénonçons conjointement cette situation.

BL

Didier Gomiero

Conseiller non-inscrit

L'opposition fait bloc et dénonce de façon systématique les dérives anti-démocratiques de la majorité. Une nouvelle fois nous alertons : nos tribunes soi-disant «libres» sont lues au préalable et font l'objet de censure, de dénigrement et de réponses inappropriées ne respectant pas les règles de publication. Nos questions posées sur le budget, la sécurité, le fonctionnement de la mairie restent souvent sans réponses factuelles et objectives. Nous dénonçons conjointement cette situation.

DG

Patrick Katak

Conseiller non-inscrit

La majorité municipale est fébrile, confrontée à sa déconnexion de la réalité des nandéens et ses mensonges : échec d'enracinement du quartier de la Forêt avec les inondations et les malfaçons, coût exorbitant des travaux de rénovation de la HGcrèche, transfert incertain de l'intermarché, déclassement de l'école des Bois avec infiltrations d'eau.... Jusqu'à quand ???

P. Katak

Jean-Pierre Jacquart

Conseiller non-inscrit

Texte non parvenu

Découvrez 3 coups de cœur

Tous disponibles à la bibliothèque
M. Yourcenar de Nandy !

A "La tresse" de Laëtitia Colombani et Clémence Pollet (Éd. Grasset Jeunesse)

Laetitia Colombani, adapte son best-seller, dans une version pour les enfants. Un album aux couleurs chatoyantes de l'Inde, où se joue le destin d'une petite fille, Lalita, vouée à un quotidien sordide, celui des Intouchables, caste méprisée et invisible. Grâce à la détermination et au courage de sa mère, Smita, la jeune Hindoue, va pouvoir accéder à l'instruction, mais aussi à une vie décente... une vraie vie d'enfant de son âge !

B "Le renard de Morlange" de Alain Surget et Philippe Mignon (Éd. Nathan)

Dans cette histoire située au Moyen âge, on assiste à la transformation d'un homme sans coeur en renard, le Comte Renaud de Morlange, suite à une malédiction qui se produit les nuits de pleine lune. Cette

métamorphose va bouleverser sa vie et lui révéler finalement son humanité. Un récit intense et sensoriel.

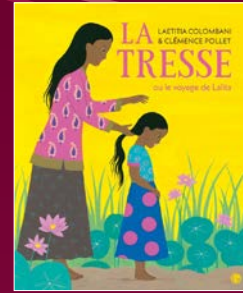
« Rabaissé plus bas qu'un serf, il comprit ce qu'était l'existence des petits et combien il avait été cruel envers eux ».

C "Les indécidables" de Sophie Maurer (Éd. Seuil)

Sacha part aux États-Unis à la recherche de son grand ami Ariel, parti sans préavis. De New York à la Californie, il tisse des liens éphémères avec des compagnons de route et découvre un pays à mille lieues des clichés.

L'écriture de Sophie Maurer a quelque chose d'intense et de brut, qui remue, bouscule, émeut dès les premières lignes.

Une voix tout à fait singulière dans la littérature française.



A



C



B



DÉCOUVREZ
Livres, jeux...

Découvrez 3 jeux

Tous disponibles à la ludothèque de Nandy !

5+
ans



Attention ! Monstres gloutons !

À partir de 5 ans
2 à 4 joueurs - Durée 15 minutes
Éditeur : Haba

La curiosité pousse les joueurs à déplacer le bric-à-brac dans le grenier en désordre. Mais que découvrent-ils ? Au milieu des vieux objets, des monstres gloutons font leur apparition. Celui qui garde une vue d'ensemble et mémorise bien l'emplacement des monstres les plus affamés peut leur dessiner de la nourriture succulente dans la gueule.

Mais attention ! Les monstres qui ont déjà mangé lâchent d'effroyables rots, qui font prendre leurs jambes à leur cou aux joueurs vers la sortie. Qui réussira à rester dans le grenier le plus longtemps ?

10+
ans



Iquazú

À partir de 10 ans
2 à 4 joueurs - Durée 45 minutes
Éditeur : Haba

Dans le jeu Iquazú, vous pénétrez courageusement dans le lieu le plus dangereux du pays des cascades pour mettre vos pierres précieuses à l'abri.

Sur la falaise masquée par la cascade d'Iquazú, elles sont protégées des intrus. Celui qui utilise habilement ses cartes pour poser les pierres précieuses de sa couleur sur les meilleurs emplacements gagnera cette partie !

p23

S+
ans



Roi & Compagnie

À partir de 8 ans
2 à 5 joueurs - Durée 30 minutes
Éditeur : Haba

Devenir roi d'un royaume sans habitant n'est pas idéal !

En lançant les dés à trois reprises pour remplir différentes conditions décrites sur les cartes, les joueurs pourront attirer de nouveaux habitants. En plus, des cartes spéciales leur permettront de bénéficier d'avantages. Mais attention aux voleurs et aux dragons !

Celui qui attire les meilleurs habitants remporte finalement la partie et permet à son royaume de prospérer !

Mercredi 19 juin

RÉUNION PUBLIQUE - QUARTIER LA FORÊT - à 20h

La finalisation et l'aménagement de votre quartier

→ Lieu : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil → Contact : ☎ 01 64 19 29 29

Jeudi 20 juin

REMISE DES DICTIONNAIRES - à 18h - Sur invitation

→ Lieu : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil → Contact : ☎ 01 64 19 29 21

Samedi 22 juin - 28 septembre

CLUB LINGUISTIQUE - de 15h à 17h - Gratuit

→ Lieu : Maison des Associations - Promenade du Bourg

→ Contact : clublinguistique77@gmail.com

Samedi 22 juin

FÉRIE BLANCHE - de 19h à 23h30

→ Lieu : Parc du Pavillon Royal → Contact : ☎ 01 64 19 29 29

Dimanche 23 juin

TOURNOI DE FOOT - VÉTÉRANS - de 9h à 18h

→ Lieu : Stade Michel Rougé - Rue du Stade

→ Contact : Football Club de Nandy - ☎ 06 86 13 07 28

Samedi 29 juin

TOURNOI DE FOOT - TROPHÉE "MICHEL ROUGÉ" - de 9h à 18h

→ Lieu : Stade Michel Rougé - Rue du Stade

→ Contact : Football Club de Nandy - ☎ 06 86 13 07 28

Dimanche 30 juin

SPECTACLE TEMPO'DANSE - horaire à confirmer

Spectacle de danse annuel de l'association

→ Lieu : Conservatoire - 323 rue des 18 Sous

→ Contact : Tempo'Danse - ☎ 06 26 65 02 19

JUILLET

Dimanche 7 juillet

SORTIE FAMILLE "OUISTREHAM" - de 6h à 22h

Proposée par l'Espace Atout âge et réservée aux nandéens

→ Lieu : Espace Atout âge → Contact : ☎ 01 60 63 62 93

Mardi 9 juillet au 8 août

JARDIN D'ÉTÉ - Chaque mardi, mercredi et jeudi, de 15h à 18h30 dans la cour de l'école maternelle des Bois

→ Contact : ☎ 01 64 19 29 29

Dimanche 14 juillet

BUFFET RÉPUBLICAIN - à 12h30 - Sur inscription

→ Lieu : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil

→ Contact : C.C.A.S. - ☎ 01 64 19 29 23

AOÛT

Dimanche 4 août

SORTIE FAMILLE "LAC D'ORIENT" - de 8h à 20h

Proposée par l'Espace Atout âge et réservée aux nandéens

→ Lieu : Espace Atout âge → Contact : ☎ 01 60 63 62 93

SEPTEMBRE

Mercredi 4 septembre

DON DU SANG - de 15h à 20h

→ Lieu : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil → Contact : Association pour le don de sang bénévole de Cesson, Vert-St-Denis et Nandy - ☎ 06 18 44 57 37

Samedi 7 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS - de 10h à 17h

→ Lieu : Gymnase Espace Montand - Rue des 18 Sous

→ Contact : ☎ 01 64 19 29 29

Dimanche 29 septembre

BROCANTE - VIDE GRENIERS - de 8h à 17h30

→ Contact : Mairie - ☎ 01 64 19 29 29

Retrouvez le détail des animations ainsi que les dates des concours de pêche et des autres manifestations dans l'agenda du site de la ville !

votre **AGENDA** pour l'été

JUIN

Du mardi 4 au samedi 15 juin

RÉVISE EN BIB ! Réservé aux étudiants - Gratuit - 36 places

→ **Lieu** : Bibliothèque - 1 rue Neuve → **Contact** : ☎ 01 60 63 36 23

Jeudi 6 juin

CONFÉRENCE - L'AFFAIRE DU SIÈCLE

Pourquoi 4 organisations d'intérêt général assignent l'État français en justice devant le Tribunal administratif de Paris pour inaction face aux changements climatiques. Avec *Cécile Duflot*, directrice générale d'Oxfam France.

→ **Lieu** : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil → **Contact** : Association D.D.N.A. de Cesson - ddna@lecolibri.info

Vendredi 7 juin

SOIRÉE POP ROCK et assiette gourmande - de 20h à 23h

Tout public - 3 € avec passeport / 6 € sans passeport

→ **Lieu** : Espace Atout âge - Rue du Stade → **Contact** : ☎ 01 60 63 62 93

Du vendredi 7 au dimanche 9 juin

SPECTACLE DU THÉÂTRE DE L'ODYSSÉE

7 juin à 20h30 - 8 et 9 juin à 14h30 - Tout public - Gratuit

→ **Lieu** : Conservatoire - 323 rue des 18 Sous

→ **Contact** : Théâtre de l'Odysée - ☎ 06 26 03 92 25

Samedi 8 juin & samedi 6 juillet

REPAIR CAFÉ - de 14h à 17h30 - Ouvert à tous et gratuit

→ **Lieu** : Espace Atout âge - Rue du Stade

→ **Contact** : Repair Café - ☎ 06 71 63 10 45

Dimanche 9 juin

TOURNOI DE FOOT FÉMININ - de 9h à 18h

→ **Lieu** : Stade Michel Rougé - Rue du Stade

→ **Contact** : Football Club de Nandy - ☎ 06 86 13 07 28

Mercredi 12 juin

DON DU SANG - de 15h à 20h

→ **Lieu** : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil → **Contact** : Association pour le don de sang bénévole de Cesson, Vert-St-Denis et Nandy - ☎ 06 18 44 57 37

CONFÉRENCE - LA SANTÉ DU RUNNER - 20h30

Intervenants : Alisson Pronier, pédicure-podologue et Marie Messenger, ostéopathe - Gratuit - Tout public

→ **Lieu** : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil

→ **Contact** : ☎ 06 74 71 20 64 - ma.messenger@gmail.com

Vendredi 14 et samedi 15 juin

BOITE À LIRE / INAUGURATION - LE PLANTA - vendredi 14 juin à 18h / NANDY SUD devant la maison médicale - samedi 15 juin à 18h

→ **Contact** : ☎ 01 64 19 29 29

Samedi 15 juin

SORTIE FAMILLE "Château de Vaux-le-Vicomte" - de 18h à minuit

Proposée par l'Espace Atout âge et réservée aux nandéens

→ **Lieu** : Espace Atout âge → **Contact** : ☎ 01 60 63 62 93

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE - de 15h à 18h - Sur invitation

proposé par l'Association des Assistantes Maternelles indépendantes

→ **Lieu** : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil → **Contact** : Association des Assistantes Maternelles - ☎ 01 64 19 09 42

Samedi 15 juin & samedi 14 septembre

CAFÉ POLYGLOTTE - à 15h

Adultes - Gratuit - Inscription senartpolyglotte@gmail.com

→ **Lieu** : Bibliothèque - 1 rue Neuve → **Contact** : ☎ 01 60 63 36 23

Samedi 15 & dimanche 16 juin

TOURNOI DE FOOT - Challenge "Alexandre Decorbes" - de 9h à 18h

→ **Lieu** : Stade Michel Rougé - Rue du Stade

→ **Contact** : Football Club de Nandy - ☎ 06 86 13 07 28

← **Suite au verso**

JARDIN D'ÉTÉ 2019



du
9 juillet
au
8 août



Ecole des Bois
15h00 - 18h30
Mardi, mercredi et jeudi